

---

---

**MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Du Vendredi 18 Décembre 2020 à 18h30**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Emmanuel SARRAZIN

**I) Approbation du dernier compte rendu de réunion**

**II) Comptes rendus des différentes commissions**

**Communauté de Communes** : Présentation des rapports d'activités 2019 notamment concernant le SPANC, le Service Déchets, et le rapport général.

Choix du mode de gestion du tiers lieu numérique : Le scénario retenu consiste à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à horizon 2 à 3 ans. Pendant les premières années, la gestion du lieu sera confiée à un opérateur expérimenté pour profiter des meilleurs pratiques et sécuriser le lancement.

Création de poste : Un chargé de la communication à mi-temps dès le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Trois contrats à durée déterminée d'éducateurs des activités physiques et sportives arrivent à échéance les 1<sup>er</sup> janvier, 4 mars et 18 juin 2021.

Recrutement du (de la) responsable environnement.

Collecte et traitement des déchets ménagers : Exonération de la TEOM 2021 pour les entreprises suivantes : TLR Négoce, Distri Center, BUT, GIFI, LIDL, BONIFACE, FFM FINANCE qui disposent de leur propre filière pour le traitement des déchets.

Instauration d'une redevance forfaitaire pour l'enlèvement des déchets ménagers des terrains de campings ou aménagés équipés de caravanes ou bungalows. 51 € par emplacement (passage une fois par semaine).

Mise en place de zonage TEOM pour 2021 : Les fréquences des collectes des ordures ménagères ont été modifiées afin de répondre aux mesures sanitaires suite à la pandémie de COVID-19 puis pour sensibiliser sur la nécessité de réduire ses déchets.

Vote des 3 zones : Péronne (passage toutes les semaines), Doingt (OM toutes les semaines, tous les 15 jours pour le tri), 58 autres communes (passages tous les 15 jours).

Mise en place d'ambassadeurs de tri pour sensibiliser les habitants de la CCHS.

Nous recevons des demandes de poubelles d'habitants qui souhaitent obtenir un bac plus grand, suite au passage tous les 15 jours. Il est important de vérifier si la demande est justifiée : 1 personne en plus dans le foyer, assistante maternelle, personne hospitalisée à domicile... Rappel des consignes -1 ou 2 personnes à bac 120 L -3 à 4 personnes à bac 240 L -5 personnes ou plus à bac 360 L. M. FRANÇOIS insiste sur l'importance de vérifier l'objet de la demande. Il est essentiel que chaque maire joue le rôle d'ambassadeur, même si le sujet n'est pas facile.

Finances : Cotisation CFE - La commission Finances propose de retenir une augmentation des cotisations foncières des entreprises, notamment pour les entreprises avec un chiffre d'affaire supérieur à 250 000 € (378 € en 2020 ; 1000 euros en 2021).

Centre Aquatique : Afin d'arrêter les intérêts moratoires pour le litige avec la société EIFFAGE Génie Civil, la CCHS doit verser 588 000 € HT.

La MARPA rencontre des difficultés financières suite au contexte sanitaire. L'assemblée autorise le versement d'une avance remboursable, d'un montant de 14 000€.

**Ateliers : Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)**, remplace depuis le 28 juin 2016 l'ancien plan climat-énergie territorial (PCET) en y intégrant les enjeux de la qualité de l'air en France. Obligatoire pour toute intercommunalité à fiscalité propre (EPCI) de plus de 20 000 habitants il décline et met en œuvre sur son territoire les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat.

Lancement d'une consultation pour le remplacement de la toiture du gymnase des Remparts à Péronne (80200).

Un projet de champ de panneaux photovoltaïques est en cours sur la commune de Roisel, plus exactement rue Théodore Barré. La société Somme Energies (groupement de la SICAE et de la FDE 80) a sollicité la CCHS afin d'utiliser une partie des terrains pour réaliser leur projet. Ces terrains sont à proximité de la déchèterie. C'est pourquoi il est proposé de conclure un bail emphytéotique avec cette société afin de leur louer 1,5 hectares pour une redevance annuelle de 2 400€.

Un second projet de champ photovoltaïque à Nurlu est en cours d'étude.

Suite au rapport de la chambre Régionale de la Cour des Comptes, il est proposé de modifier les statuts, notamment sur l'aménagement et l'entretien de la Voirie intramuros qui revient une compétence Communale.

### **SISCO** : Présentation du fonctionnement et des activités proposées de Vacances Plurielles.

Délibérations sur les contributions communales pour le règlement des mercredis Détente environs 6000 € entre janvier et mars 2020. 483 euros pour la Commune d'HERVILLY-MONTIGNY.

Délibération autorisation signature avec Vacances Plurielles pour le centre aéré des vacances de la Toussaint 2020. Depuis juin 2020, le SISCO ne souhaite plus financer le fonctionnement de l'extrascolaire, notamment le centre aéré. Pour rappel, la part du SISCO était de 14,60 € par jour et par enfant.

En raison d'un délai très court et afin de ne pas pénaliser les enfants, les Communes membres du SISCO décident de signer une convention avec Vacances Plurielles pour la prise en charge des 14,75 € par jour et par enfant de leur Commune. Cette convention est valable uniquement pour les vacances de la Toussaint 2020.

Délibération pour la création d'un emploi permanent concernant Mme GODEFROY, ainsi que le changement d'intitulé de son poste « Adjointe d'animation territoriale ».

Analyse du budget primitif, pas d'augmentation de la part Communal pour l'année 2021.

**CONSEIL D'ECOLE** : Vote du règlement du Conseil d'école et du règlement intérieur du RPI.

Le RPI compte à ce jour 272 élèves répartis en 13 classes (BERNES : 43 élèves, ROISEL MATERNELLE : 61 élèves, ROISEL ELEMENTAIRE : 178 élèves).

Point sur la sécurité dans les écoles.

Présentation des projets de l'année : L'infirmière scolaire pour sensibilisation Covid, conseiller culinaire du groupe BONDUELLE, un militaire doit intervenir dans les classes de CE1 et CE2 dans le cadre de la commémoration du 11 novembre, nettoisons la nature, médiathèque, piscine...)

### **III) Comptes rendus des commissions participatives communales**

#### **Commission « Aménagement et Fleurissement »**

Validation par la région de notre projet « 1 million d'arbres dans les Hauts de France » : création d'un verger participatif à Hervilly et un grillage végétal à Montigny. Le coût du projet est pris en charge par la région à hauteur de 90 %. Plantation septembre 2021 sur le thème d'une fête de l'automne ?

Un point est fait sur les aménagements en cours ainsi que la désignation de référents par parterre/lieu stratégique.

Réflexion concernant l'aménagement autour du columbarium et jardin du souvenir.

Dans le cadre de l'entretien de la Commune, la commission décide de se réunir un samedi matin avec des habitants bénévoles et des élus dans le respect des gestes barrières.

#### **Commission « Sécurité et Voiries »**

Rapport sécurisation et aménagement du CD24 : Comme évoqué lors des dernières élections municipales, le conseil municipal souhaite faire ralentir les véhicules sur l'axe principal rue de Roisel et route de Vermand. Une première rencontre a eu lieu avec le Département, la Communauté de Communes ainsi qu'un bureau d'étude, étape obligatoire pour poursuivre le projet. Les feux tricolores et les panneaux Stop sont interdits sur cet axe.

Proposition du devis du bureau d'étude acceptée par la Commission (1 350 €).

Réflexion sur les passages piétons à créer ou à rénover.

Afin de répertorier l'ensemble des idées des habitants et des élus, la commission souhaite mettre en place un questionnaire concernant différentes thématiques de Sécurité et de Voiries sur l'ensemble de la Commune.

Un contact est pris avec le lieutenant BOUTON pour la mise en place de contrôles de vitesse réguliers notamment pendant la campagne betteravière.

Un autre contact est pris avec la Sucrierie de Sainte-Emilie suite à l'accrochage de deux décors de Noël par un betteravier rue de Roisel à Hervilly. Nous avons également souligné la vitesse excessive de la majorité des camions

#### **IV) Embauche contrat PEC**

Les « Parcours Emploi Compétences » s'adressent aux publics âgés de moins de 26 ans et de moins de 31 ans pour les publics en situation de handicap. L'aide de l'état est de 65 % pour une durée hebdomadaire de 20 heures sur une période d'un an. La rémunération est fixée sur la base minimale du SMIC horaire.

Afin de mener à bien les projets 2021, notamment la rénovation complète de la salle de motricité, l'aménagement du cimetière/columbarium, la valorisation du patrimoine, le fleurissement, et l'entretien des espaces verts, Monsieur le Maire propose un contrat de 30 heures hebdomadaires.

Suite à notre besoin de recrutement, Pôle Emploi a contacté l'ensemble des demandeurs d'emploi de la Commune pouvant correspondre à ce poste. A ce-jour, nous n'avons reçu que la candidature de M. Roman BONNEL. Monsieur le Maire et Mme Angélique CARLIER adjointe, souligne qu'un entretien de recrutement a eu lieu en Mairie avec M. Roman BONNEL.

Recrutement de M. Roman BONNEL dans le cadre d'un PEC d'un an sur une base de 30 heures par semaine approuvé à l'unanimité par les conseillers présents et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles.

A noter que M. Ludovic BONNEL est sorti de la salle afin de ne pas influencer le recrutement ni participer au vote.

Le début du contrat est prévu pour le 4 janvier 2021 afin de débiter la rénovation de la salle de motricité.

#### **V) Organisation distribution des colis et bons d'achat**

La distribution des bons d'achat et des colis pour les administrés de plus de 65 ans se fera entre le 18 et 23 décembre 2020 par les membres du conseil municipal.

Cette année, les bons d'achat seront valables pour l'ensemble des commerçants partenaires de Roisel.

Chaque bénéficiaire pourra profiter d'un colis gourmet, un colis gourmandise, et un colis produits courants.

L'enveloppe budgétaire allouée à cette organisation est respectée.

#### **VI) Présentation des arrêtés municipaux 2020**

Mise en place de 4 arrêtés municipaux.

L'arrêté n°2020\_01 portant réglementation en matière d'égage.

L'arrêté n°2020\_02 portant réglementation en matière d'entretien des trottoirs et caniveaux.

L'arrêté n°2020\_03 portant réglementation en matière de stationnement sur la voie publique et/ou terrain communal.

L'arrêté n°2020\_04 portant réglementation en matière de dépôts sauvages et déversements de déchets de toute nature sur l'ensemble de la Commune.

Approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux présents.

Les arrêtés municipaux seront consultables en Mairie et affichés aux panneaux prévus à cet effet dès l'approbation de la Préfecture.

## **VII) Résultat enquête « Voirie et Sécurité »**

Pour cette première enquête auprès des habitants, Monsieur le Maire indique un retour satisfaisant de 48 % des questionnaires. Toutes les réponses seront prises en compte afin de mener à bien nos projets « sécurité et voirie » au cours du mandat.

A retenir : 67 % souhaitent l'installation de chicanes puis 37 % pour les dos d'ânes.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**FDE** : Devis effacement de réseaux rue de l'église, la part communale s'élève à 91 000 euros. Nous reviendrons sur ce projet au cours du mandat.

**Eolien** : Le recours concernant l'extension du parc Eolien de Bernes se trouve désormais à la cour d'appel de Douai, des négociations sont prévues pour début janvier 2021.

Nous avons contacté la société ENGIE GREEN pour la prise en charge des cartes des démodulateurs installées chez les administrés de la Commune suite à la mise en service du parc éolien de Bernes. Le renouvellement des cartes sera pris en charge par la société éolienne.

La commune d'Hesbécourt souhaite installer des éoliennes sur son territoire, nous avons rencontré les protagonistes du projet afin de nous opposer sur la proximité et éviter de futures nuisances. Des négociations sont prévues en 2021.

**Statistiques site internet** : Il y a eu près de 2 700 visites pour le mois d'octobre et le mois de novembre 2020. M. le Maire souligne le succès de ce moyen de communication.

La séance est levée à 21h00

